

REPUBLIQUE DU SENEGAL



AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL



Projet Fonds de Développement Social

Crédit N° 3446 SE

DOCUMENT DE SOUS - PROJET
TRANSFORMATION DE CEREALES
A SARE COLY SALLE

Bénéficiaire	GIE « JAM KAWRAL »
Communauté Rurale	SARE COLY SALLE
Département	VELINGARA
Région	KOLDA

PAGE DE GARDE

Région : KOLDA

Département : Vélingara

Communauté Rurale : Saré Coly Sallé

Village : Saré Coly Sallé

Titre du sous – projet : Transformation des céréales

Nom de l'OCB : Jam Kawral

Adresse Bancaire : Crédit Mutuel du Sénégal

N° de compte Bancaire :

Personne à contacter : Présidente

Téléphone :

Bénéficiaires	41	hommes	2
		femmes	39

NATURE DU SOUS PROJET : AGR

DUREE DU SOUS – PROJET : 2 ans

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTA
Financement AFDS	3558946	90%
Participation Bénéficiaires	395438	10%
Nature	180 000	4,55
Espèces	215438	5,45
Autres sources de financement		
Coût total	3 954 384	100%

Date de soumission : 2003

N° d'enregistrement : KDVL /2003

Le GPF a été créé en 1984, il fut inscrit au registre de commerce le 12 /02 1998 à Kolda sous le n°98 – B 129. En 1986 Jam Kawral obtint du développement social un moulin à mil Lombardini ALD640 en panne depuis trois ans. C'est ce moulin que le GPF veut réhabiliter

Le Comité Local d'Appui au S. Projet AGR :

Noms et Prénoms	Age	Sexe	Membres ou non membres
Mamady SABALY	42 ans	M	Membre
Mamaré SABALY	37 ans	F	Membre
Coumba MBALLO	38 ans	F	Membre
Coumba Alette BALDE	37 ans	F	Membre
Siranding SABALY	61 ans	F	Membre

II . Description du sous – projet

2.1. Présentation du sous – projet :

En 1986, le GPF Jam Kawral avait bénéficié d'un moulin à mil par le biais d'un financement extérieur. Ce moulin a connu de multiples avaries qui l'ont finalement rendu innopérational. « Jam Kawral » veut réhabiliter ce moulin qui constitue une source de revenue considérable et un moyen pour l'allègement des travaux domestique.

2.2. Objectifs du Sous – Projet :

- Favoriser l'allègement des travaux domestique
- Accroître les revenus de membres en créant des valeurs ajoutées
- Diversifier les AGR
- Améliorer le niveau de vie des populations.

2.3. Justifications du Sous – Projet

Comme dans la majeure partie des foyers ruraux, les céréales constituent l'aliment de base des population. La transformation de celles –ci constitue le travail essentiel des femmes et physiquement elles en sont très éprouvées. La réhabilitation du moulin permettra de soulager les ménagères de cette corvée et les amener à investir ce temps dans la mise en œuvre d'activités pouvant rapporter des dividendes à leur profit

2.4. Résultats attendus

- Femmes libérées de corvées journalières de transformation céréalières
- Plage horaire aménagée pour des activités lucratives

- Revenues de femmes nettement améliorés.
- Relèvement du niveau de vie

2.5. Calendrier d'exécution des activités prévues

- Date de démarrage prévue : dès la mise en place fonds
- Déroulement des activités

Activités	Période d'exécution	Responsable(s)	Acteurs concernés
Constructions	Mois 1	CG/CTMO	Membres GPF
Acquisition équipement	Mois 2	CG/CTMO	Membres GPF
Renforcement de capacités	Mois 2	CG	Membres GPF
Recrutement et formation meunier	Mois 2	CG	Membres GPF
Réparation et réhabilitation du moulin existant	Mois 2	CG / CTMO	Mécano, OAMF SDDC
Formation du CG en gestion de moulin	Mois 2	CG / CTMO	SDDC, OAMF
Démarrage activités de transformation de céréales	Mois 2	CG / CTMO	Membres de l'OCB
Suivi évaluation	Durant fonctionnement	CG / CTMO	OAMF, SDDC

(4) : Il s'agit de ceux que le groupement a désigné pour conduire l'activité ciblée.

III. IDENTIFICATION DES BESOINS EN RENFORCEMENT DES CAPACITES RELATIFS AUX ACTIVITES DU SOUS PROJET.

3.1. Formation Spécifiques

- Formation meuniers (maniement moulin et maintenance)
- Conditionnement des céréales et stockage

3.2. Formation transversale

- Gestion financière et comptable
- Gestion marketing et techniques de vente.

- Passations des marchés
- Planification stratégique
- Organisation et dynamique communautaire

3.3 Planification de besoins en termes de formations spécifiques

Types de formation	Bénéficiaires	Durée (jours)	C.U.	Total (C)
				0
Formation meunier et CG	5	5	23 198	115990
Techniques de conditionnement des céréales	10	5	22 000	110000
				0
TOTAL				225990

3.4 Formation du comité provisoire et des organes de l'AEC

La formation du comité provisoire et des organes de l'AEC se fera conformément aux dispositions retenues de concert avec le bureau Régionale de l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS). En effet compte tenu de l'insuffisance de personnes ressources pour couvrir l'ensemble des villages, il a été retenue de faire un découpage des communautés rurales en zone. Dans chaque zone, il sera installé une AEC.

III. ETUDES COMMERCIALES.

(offres demandes concurrents, cible, marché du produit, promotion, prix)

- **Offres** : l'OCB « Jam Kawral » se propose de moulin les céréales pour les populations de Saré Coly Sallé et des villages environnants
- **Demande** : la demande est très forte puisque sur un rayon de 7 km il n'existe pas de moulin
- **Concurrents** : su un rayon de 7 km, il n'existe pas de moulin, donc la concurrence est inexistante
- **Cibles** : les populations de Saré Coly Sallé et des villages environnants (5 villages polarisés)
- **Marché du produit** : les prestations de service se feront au niveau du village de Saré Coly Sallé
- **Promotion** : il aura pas lieu de faire la promotion puisque la demande est supérieure à l'offre. Le fait de savoir qu'il existe un moulin suffira pour faire la promotion
- **Prix** : en espèce : 25 f/ kg
 - En nature : 1kg / 3kg

IV. IMPACTS ATTENDUS DU SOUS PROJET

(Appréciation sur tous les effets du sous projet sur l'environnement au sens le plus large technique, économique, social, politique, écologique).

Technique :valorisation de l'expertise local en matière d'offre de service en maintenance.

Economique :redistribution de revenus avec la création de d'emplois rémunérateurs, amélioration des revenus et accroissement pouvoir d'achat

Social : allégement des travaux domestiques et mise à disposition des populations de céréales pendant la période de soudure à un prix accessible (150f/ kg).

Politique :développement d'une bonne gestion interne et prémices de bonne gouvernance locale

Ecologique : revalorisation des résidus pour l'alimentation de la volaille et du bétail, réduction de la pression sur les massifs forestiers pour la fabrication de mortier et de pilon

VI. DESCRIPTION DES INVESTISSEMENTS

6.1. Immobilisations incorporelles : néant

6.2 Fonds de roulement

RUBRIQUES	MONTANTS	TOTAUX
Fonctionnement		508 540
Gaz oil (100 l)	427 540	
Lubifiant (4 pots)	24 000	
Huile de vidange (1 bidon)	12000	
Sacs d'emballage	35 000	
Produits phytosanitaires	10 000	
Formation	225 990	225990
Salairé du meunier	240 000	240000
Intrants Culture Maïs	275 000	275000
Imprévis		50854
TOTAL		1300384

6.3. Immobilisations corporelles :

Rubriques	Quantités	Coût unitaire	Montants	Totaux
Construction d'abri moulin-Magasin				1852400
Ciment	8	65 000	520000	
Fer de 10	25	2000	50000	
fer de 8	16	1500	24000	
fer 6	18	1000	18000	
Zinc 0,34	60	3500	210000	
Planches	6	5000	30000	
Poutrelles	30	2000	60000	
Sable	12	15 000	180000	
Gravier	3	35 000	105000	

Fil de fer	4	1500	6000	
Pointes 10	7	800	5600	
pointes 05	3	800	2400	
Chaux	3	15000	45000	
Colorants	5	800	4000	
Serrures	3	5000	15000	
Crochets	6	3000	18000	
Charnières GM	12	2000	24000	
Accessoires (tirants)	4	6000	24000	
Pointes 07	3	800	2400	
Eau	6400	5	32000	
Terrassement	1	65 000	65000	
Moulage briques	3280	25	82000	
Rémunération maçons	1	250 000	250000	
Charpentier	1	80 000	80000	
TOTAL			1852400	

VI – 2 REHABILITATION MOULIN

N° ordre	Désignations	Quantités	Coût unitaire, FCA	Coût total, FCA
1	Segments 053	01	50.000	50.000
2	Pompe injection	01	180.000	180.000
3	Nez injecteur	01	25.000	25.000
4	Cartouche à gaz – oil	01	15.000	15.000
5	Cartouche à huile	01	15.000	15.000
6	Filtre à air	01	46.000	40.000
7	Bouchon reniflant	01	7000	7000
8	Bague anti – fuite 078	01	15.000	15.000
9	Silam bloc	04	7500	30.000
10	Tuyau échappement	2m	7500	15.000
11	Croix	02	17.300	34.600
12	Palliés n°509	02	50.000	100.000
13	Roulements n°1209	02	18.500	37.000
14	Manchons	02	10.000	20.000
15	Peinture	02	3000	6000
16	diluant	02 l	700	1400
17	Brosse	01	600	600
18	Tamis farine	02	15.000	30.000
19	Tamis niébé	02	15.000	30.000
20	Main d'œuvre	Forfait	-	150.000
Total				801.600

VII. FINANCEMENT			
7.1	Coût total du sous projet	3 954 384	100%
7.2	Financement AFDS	3558946	90%
7.3	Apport personnel du groupe	395438	10%
	En espèces	215438	5,45
	En nature	180 000	4,55

Apport en Nature

Désignations	Quantités	Prix unitaire	Montants
			0
			0
Sable (chargements	12	15 000	180000
			0
			0
TOTAL			180000

PLAN DE DECAISSEMENT DE LA SUBVENTION

TRANCHES	DATES	RUBRIQUES	MONTANTS	DISPONIBLE	DECAISSEMENT
Première	16/01/04	Construction abri-magasin	1.852.400	395.438	1.456.962
Deuxième	17/03/03	Réhabilitation moulin, fonctionnement	2.101.984	0	2.101.984
	Total Financement		3.954.384		
	Financement AFDS				3.558.946

VIII. TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES INVESTISSEMENTS

Désignations	Nombre	Valeur	Durée de vie	Année 1	Année 2
Abri-Magasin	1	1 852 400	10	185240	185240
Moulin Réhabilité	1	801 600	6	133600	133600
TOTAUX				318840	318840

X. COMPTE D EXPLOITATION PREVISIONNEL

Rubriques	Année 1	Année 2
Chiffre d'affaire		
Recettes directes en espèces	975 000	975 000
Recettes en nature	2 125 000	2 125 000
Total chiffre d'affaire	3100000	3100000
Charges d'exploitation		
Réhabilitation Moulin (existant)	801 600	801 600
Fonds de roulement	508 540	508 540
Païement meunier	240 000	240 000
Formation	225 990	225 990
Intrants Poduction Maïs hybride	275 000	275 000

IX. ECHEANCIER DE RECONSTITUTION DE LA SUBVENTION

Période	Capital	Remboursement du capital	Cap. restant c
Année 0	3 558 946		3558946
Année 1	3558946	1779473	1779473
Année 2	1779473	1779473	0

XII. TABLEAU DE TRESORERIE

Rubriques	Année 0	Année 1	Année 2
Ressources			
Emprunt	3 558 946		
Apport	215 438		
Recettes d'exploitation		3 100 000	3 100 000
Total Recettes d'exploitation	3774384	3100000	3100000

Emplois			
Investissements	1 300 384		
Fonds de roulement	508 540	508 540	508 540
Païement meunier	240 000	240 000	240 000
Formation	225 990		
Intrants production maïs hybride	275 000	275 000	275 000
Imprévus	50854	50854	50854
Remboursements		1 779 473	1 779 473
Total Emplois	2600768	2853867	2853867
Solde de trésorerie	1173616	246133	246133
Solde de trésorerie cumulée	1173616	1419749	1665882

Signature Président (e)
+ Cachet Groupement

Signature Trésorier (ère)
Groupement

COMMUNAUTE RURALE
DE SARE COLY SALLE
SARE COLY SALLÉ
G.P.F. DIAM KAWRAL

Visa de l'O.A.M.F

Tel 561/87.80

BP 189

Annexe 1. FICHE TECHNIQUES DU SOUS -PROJET

L'exploitation d'un moulin à mil est l'AGR retenue par l'OCB « Jam Kawral » de Saré Coly Sallé.

La mise en œuvre de ce sous-projet requiert la construction d'un abri pour le moulin et celui d'un magasin pour le stockage des céréales, de même que la réhabilitation du moulin défectueux et les accessoires nécessaires à son fonctionnement.

Pour des raisons de commodités et d'économie, il sera construit un bâtiment de 12 m2, pour abriter le moulin et servir en même temps de magasin.

Les pièces nécessaires seront acquises pour la réhabilitation du moteur et ce dernier sera couplé à la carcasse de moulin

Le moulin sera fonctionnel tous les jours de 9h à 13h et de 16h à 19h soit 7h de travail par jour en période normale, en période de forte demande le temps sera prolongé principalement l'après midi pour profiter de la moindre canicule de 19h à 21h soit un temps de travail journalier de 9h. Pour ce faire du matériel d'éclairage sera acquis au profit de l'OCB, et sera composé de lampe à pétrole.

Pour atteindre ces résultats financiers, il est indispensable que des membres du groupement soient initiés au maniement et au fonctionnement du moulin à mil. Ainsi, deux personnes seront mandatées par le groupement pour suivre une formation de meuniers. Deux, afin de pallier à certains impondérables de la vie et du calendrier social.

Il sera également fait appel à une monitrice expérimentée dans la conduite et l'exploitation de moulin pour former le groupement ou des membres de cette dernière aux techniques de gestion. Ainsi, il sera défini une clé de répartition des recettes qui prendra en compte le fonctionnement du moulin, le remboursement de la subvention et les réserves. Cette clé de répartition concernera les recettes mensuelles, et la compilation des différentes rubriques affectataires de recettes constituera le chiffre d'affaire prévisionnel.

Toujours, en matière de formation, l'AFDS appuiera le groupement en lui faisant bénéficier de six modules en formation transversale (cf formation transversale).

S'agissant du mode de paiement, il sera établie des jetons en aluminium de valeurs différentes comprises entre cinq (5) et vingt cinq franc(25). Ces jetons remis par le comité d'accueil au client seront gardés par le meunier et serviront à la fin de la journée d'éléments de contrôle des recettes journalières. Les paiements en nature seront également appréciés en équivalence aux jetons conformément aux dispositions retenues.



Un suivi régulier du matériel et des recettes sera assuré par les membres du CGSP et les commissaires aux comptes afin d'assurer une bonne gestion comptable de l'activité. Pour ce faire, il sera ouvert un livre de compte journalier qui mentionnera les recettes journalière et qui permettra après analyse de situer les périodes de fortes et de faibles demandes de service. Le suivi concernera également l'état du matériel d'exploitation à savoir le moulin. Cette tâche sera confié à un mécanicien qui assurera et l'entretien et le suive de moulin sur la base d'un contrat signé avec le CGSP.

Une auto-évaluation sera faite par le groupement avec l'appui de l'OAMF et du maître d'œuvre et servira d'élément d'appréciation et réorientation du schéma de gestion si ce dernier s'avère non conforme.

Les investissements du sous- projet.

- Les investissements du projet sont constitués de l'ensemble des réalisations physiques mis en place dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité.

▪ **Les immobilisations corporelles :**

Il s'agit de l'ensemble du matériel mis en place pour la conduite de l'activité de production ; ils s'élèvent à 2 654.000 frs CFA.

▪ **Le fonds de roulement :**

Il est essentiellement composé des frais de fonctionnement qui comprend l'ensemble des charges relatives à l'achat des intrant de production, à l'aménagement et à la commercialisation . Son montant est de 1.300.384 frs CFA

▪ **Les charges d'exploitations :**

Les charges d'exploitation constituent l'ensemble des moyens financiers et matériels mis en place pour l'exécution du SP/AGR, elles sont la somme que donne l'addition du fond de roulement aux amortissements annuels des investissements et des immobilisations corporelles. Dans ce cas présent, elles s'élèvent pour la première année à 2 327 715 f CFA de même qu'en deuxième année l'enveloppe.

Les recettes prévisionnelles du projet.

Les recettes prévisionnelles du projet sont constitués par l'ensemble des apports réalisés par les prestations et la vente des céréales payées en nature par la clientèle.



Auto-Financement 2^è année : $300.000 : 600 = 500$ seaux d'arachide

4kg / seaux x 500 = 2000kg

1832 seront vendus à 120 f/ kg soit une somme de 219.840 pour l'exercice de la 3^è année

banque de semences

$464 \text{ kg} + (2000 \text{ kg} - 1832 \text{ kg}) = 832 \text{ kg}$

* 1664 kg d'arachides à récupérer à la 3^è année : 500.000

au compte des prêts de semences.

* **Auto-Financement** 3^è année : 500.000

$500.000 : 600 = 833$ seaux

4kg / seaux x 833 s seaux = 3332 kg d'arachide

poids total disponible : $1664 \text{ kg} + 3332 \text{ kg} = 4936 \text{ kg}$ d'arachide

3640 kg seront vendus pour une valeur de 436.800 au compte de l'exercice de la 4^è année.

banque de semences : $4963 \text{ kg} - 3640 \text{ kg} = 1.323 \text{ kg}$

2472 kg d'arachides à récupérer à la 4^èannée au compte des prêts de semences



ANNEXE 2 : SPECIFICATIONS TECHNIQUE

Données techniques :

1. **le moulin** :marque :Lombardini 4LD640
Consommation : gaz – oil :2l / heure
 huile : 80 centilitre / heure
Transformation :mil 300kg / heure
 maïs :200kg /heure
2. **le magasin** : longueur :10,30 m hauteur :3,50m
 largeur :5,40m ; volume :194,67
Capacité : 100tonnes
3. **l'abri** : coté 4m hauteur
 superficie 16m²
Aération : bonne 3 fenêtres +1 porte

*** Prêt de semence d'arachide + vente**

Le GPF mettra en place à partir de la 2^e année une banque de semence d'arachide grâce à un auto –financement de deux cent mille francs (200.000) prélevé du résultat d'exploitation la 1^{ère} année.

Stratégie : achat d'arachide au début des récoltes par seaux à 600f. chaque séance a une capacité de 4kg environ. En début d'hivernage, ces arachide seront prêtés aux producteurs comme semences.

200.000 : 600 = 333 seaux

4kg / seaux x 333 =1.332kg

1100kg seront vendu à 120f / kg soit une somme de 132.000f pour l'exercice de la 2^e année.

232 kg prêtés sous forme de semences

464 kg seront à récupérer à la fin de la 2^e année au compte des prêts en semences.



ANNEXE 4 :

LISTE DES MEMBRES

N°	PRENOMS NOM	SEXE	Poste occupé dans l'OCB
01	Maoundé DIAO	F	
02	Coumba Alette BALDE	F	Présidente CG
03	Magno BALDE	F	
04	Kadiatou BALDE	F	
05	Maounde MBALLO	F	
06	Siranding SABALY	F	Trésorière CG
07	Mariama DIAO	F	Vice présidente CG
08	Banna SABALY	F	
09	Coumba MBALLO	F	
10	Taye SABALY	F	
11	Sakou DIAO	F	Secrétaire adjointe CG
12	Hegué DIAO	F	
13	Idiatou MBALLO	F	
14	Finta KOTE	F	
15	Biré DIAO	F	
16	Bambé MBALLO	F	
17	Tayibou SOW	F	
18	Siranding Bodiel BALDE	F	
19	Madioula BALDE	F	
20	Aïssatou BALDE	F	
21	Sakinatou MBALLO	F	
22	Diénabou BALDE	F	
23	Aby BALDE	F	
24	Sallé SABALY	F	
25	Fatoumata KANDE	F	
26	Aminata SABALY	F	
27	Sira Koye SABALY	F	
28	Mariama MBALLO	F	
29	Mamare SABALY	F	Trésorière Adjointe CG
30	Souba MBALLO	F	
31	Awa BALDE	F	
32	Tabo SABALY	F	
33	Madame MBALLO	F	
34	Binany SABALY	F	
35	Mamady SABALY	M	Secrétaire CG
36	Sadio SABALY	F	
37	Madioula MBALLO	F	
38	Tombong MBALLO	F	
39	Mariama DIAO	F	
40	Malang MBALLO	M	
41	Sirayel BALDE	F	

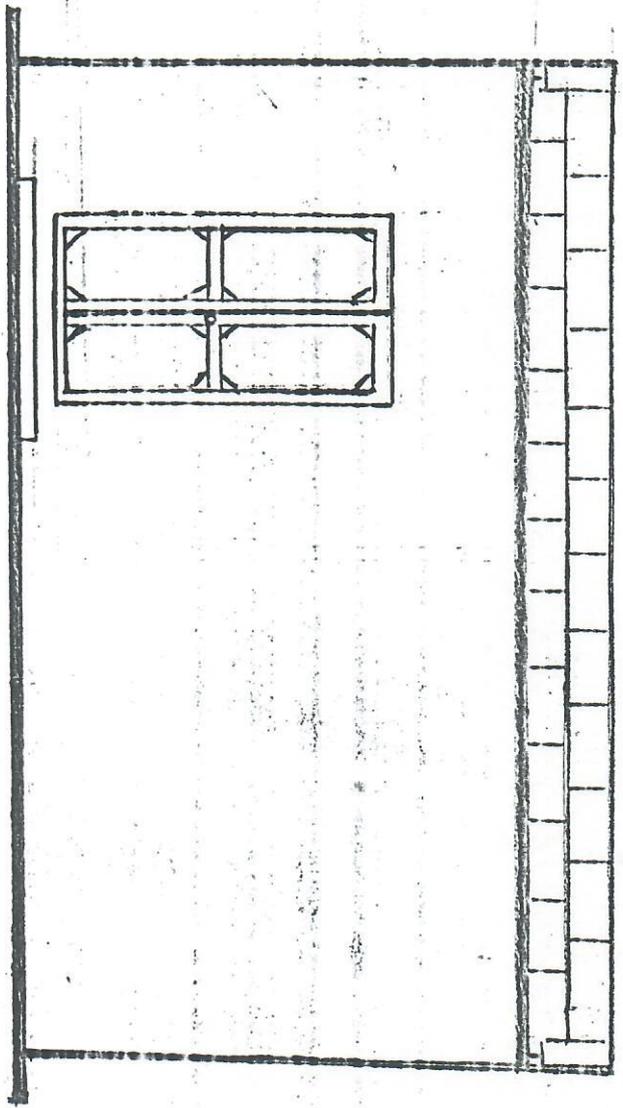
**ANNEXE 5 : Plan Prévisionnel De Passation Des Marchés Du Sous – Projet Transformation des céréales à
Saré Coly Sallé**

Travaux et fournitures			Elaborati on du dossier	Avis SPM ARFS	Publicatio n du DAO	Evaluation des offres analyse des offres	Avis SMP ARFS	Exécution du marché						
Description	Nbre de lots	N° d'appel d'offre ou consultation	Montant estimatif (fcfa)	Méthode de passatio n	Périod e p = prévu R = Réalisé	Date de dépot	Date de l'avis	Date de publication de l'avis de l'AO ou envoi de la lettre d'invitation	Date d'ouverture des plis & d'évaluatio n	Date d'attribution de marché	Date de l'avis	Montant du contrat	Date de signatur e	Date de livraison
Constructio abri et magasin	01	04/22f/01	1.852.4 00	CR	P	21/01/0 4	24/01/0 4	28/01/0 4	04/02/0 4	06/02/0 4	08/02/0 4	1.852.4 00	10/02/0 4	10/03/0 4
Achat des pièces réhabilitatio n moulin	01	04/23f/01	801.600	CR	P	21/01/0 4	24/01/0 4	28/01/0 4	04/02/0 4	06/02/0 4	08/02/0 4	801.600	10/02/0 4	25/02/0 4
					R									

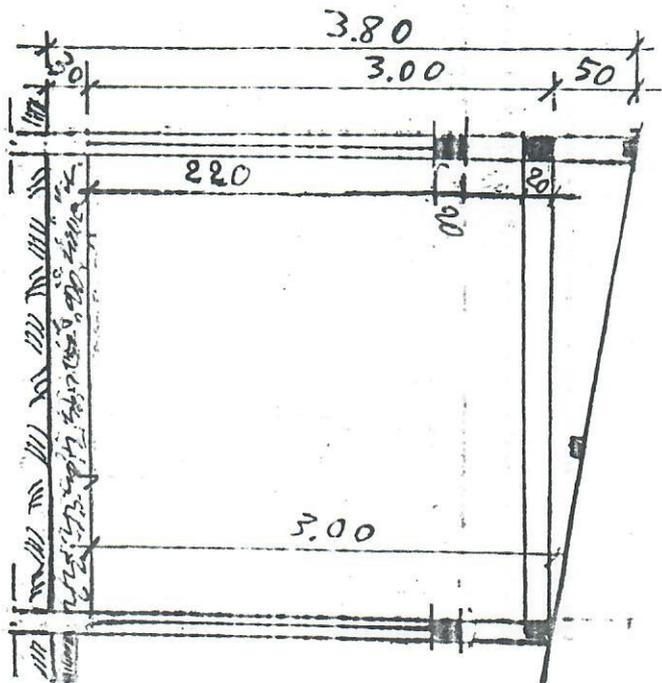
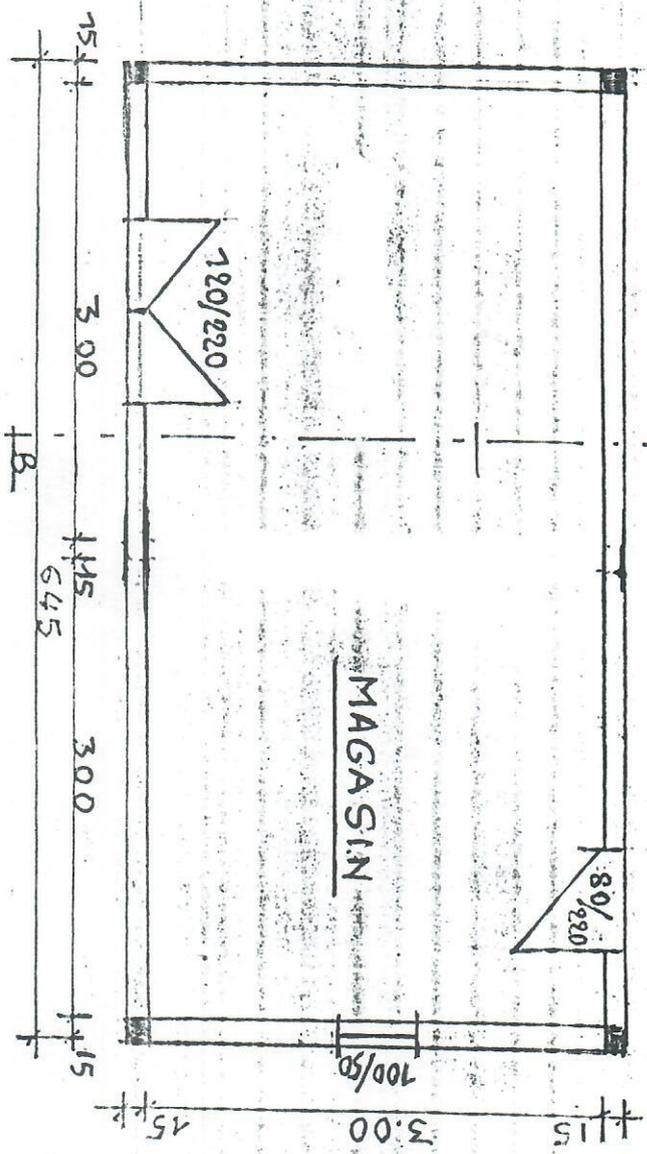
ANNEXE 6 : Plan Prévisionnel De Passation Des Marchés Du Sous – Projet Transformation des céréales à Saré Coly Sallé

Description	Nbre de lots	N° d'appel d'offre ou consultation	Montant estimatif (fca)	Méthode de passation	Période p = prévu R = Réalisé Période p = prévu R = Réalisé	Lettre d'invitation			Date de dépôt	Date de l'avis	Date d'envoi de la lettre d'invitation	Date de dépôt d'offres	Date d'ouverture des plis & d'évaluation	Date de dépôt de rapport d'évaluation	Date de avis SPM	Date attribution du marché	Montant du contrat	Date de signature contrat	Date de fin de contrat
						Préparation de la lettre d'invitation	Avis SPM ARFS	Remise de la lettre d'invitation											
Recrutement d'un consultant en manèment moulin	01	04/23c/01	115.990	CR	P	21/01/04	24/01/04	28/01/04	04/02/04	06/02/04	11/02/04	13/02/04	17/02/04	115.990	19/02/04	Fin processu			
Recrutement d'un consultant en technique de conditionnement et de stockage	01	04/24c/01	110.000	CR	P	21/01/04	24/01/04	28/01/04	04/02/04	06/02/04	11/02/04	13/02/04	17/02/04	110.000	19/02/04	Fin processu			

ANNEXE 7 :
PLAN DE L'ABRI
MAGASIN



FAÇADE PRINCIPALE



PROJET DE CONSTRUCTION
 D'UN MAGASIN DE STOCKAGE
 DE CEREALES

PLAN - FAÇADE - COUPE

DESSIN. O. Cisse Ech 1/100

OCB DIAN Kaurad

VILLAGE Saïé Cely Sella' Dec 2003

ANNEXE 8 :
ENGAGEMENTS

ENGAGEMENT POUR LA MOBILISATION DE L'APPORT

Le soussigné M^r, Madame, *Coumba Baldé* Président(e) du CGSP du SP/AGR

transformation de céréales localisé dans le village de

Saré coly salle m'engage au nom des membres de l'OCB

JAM Kaural à verser la somme de

deux cent quinze mille quatre cent (215.438) F CFA représentant
deux cent quinze mille quatre cent (215.438) F CFA

l'apport en espèces des bénéficiaires dans le cadre de l'exécution du dit Sous-Projet.

L'OCB s'engage également à mobiliser sa contribution en nature telle que définie

dans le document de Sous-Projet.

En foi de quoi ce présent engagement a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait, à *Selouga*, le *3/12* 20*13*

Le Président du CGSP



ENGAGEMENT A RECEVOIR DES MODULES D'IEC ET DE VIH/SIDA

Nous soussignés, les membres de l'OCB Jam Kauralporteur du
Sous-Projet la formation de céréaleslocalisé dans le
village de Sare Goly Salle nous nous engageons à recevoir des modules
de formation sur l'IEC et le VIH/SIDA dans le cadre de la mise en œuvre dudit Sous-Projet en
cas de financement par l'AFIS.

En foi de quoi ce présent engagement a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait, à Delouga le 3/12 2003

Le Président du CGSP


**COMMUNAUTE RURALE
DE SARE GOLY SALLE
SARE GOLY SALLÉ
C.P.F. DIAM KAWRAL**

ANNEXE 9 :
PHOTOCOPIE C.I
MEMBRES CG/ AGR

NUMÉRO D'IDENTIFICATION NATIONAL

2 555 51 00528

RÉGION KOLDA
DÉPARTEMENT VELINGARA
COLLECTIVITÉ KOUNKANE
LOCALE
PRÉNOMS COUMBA ALETTE
NOM BALDE
MARI MBALLO



NÉ (E) LE 12/03/66
A SARE COLY SALLE
SEXE FEMININ

NATIONALITÉ SÉNÉGALAISE

Signature du titulaire

PRÉNOMS DU PÈRE HAKADOU DIARRAY
PRÉNOMS DE LA MÈRE ALETTE
NOM DE LA MÈRE BALDE

N.S.P.

ADRESSE SARE COLY SALLE
PROFESSION MENAGERE

555 51 170

TAILLE 1,60
SIGNES PARTICULIERS NEANT

Index gauche

CETTE CARTE EST VALABLE 10 ANS
DAKAR, LE 12 DECEMBRE 75



Pour le Ministre de l'Intérieur
et par Délégation
Le Directeur Général
de la Sûreté Nationale
555 51 170



COPIE CERTIFIÉE
FAITE A L'ORIGINE
VELINGARA LE 29/09/03
LE COMMANDEANT DE BRIGADE



RÉGION KOLDA
DÉPARTEMENT VELINGARA
COLLECTIVITÉ VELINGARA
LOCALE
PRÉNOMS MAMARE
NOM SABALY
MARI MBALLO

111



NÉ (E) LE 07/04/66
A KANSATANG
SEXE FEMININ

NATIONALITÉ SÉNÉGALAISE

PRÉNOMS DU PÈRE ROUCKAYEL
PRÉNOMS DE LA MÈRE DIABOUYEL
NOM DE LA MÈRE BOIRO

ADRESSE SARE COLY SALLE
PROFESSION MENAGERE

TAILLE 1,61
SIGNES PARTICULIERS NEANT

CETTE CARTE EST VALABLE 10 ANS
DAKAR, LE 26 FEVRIER 2001

Pour le Ministre de l'Intérieur
et par Délégation
Le Directeur Général
de la Sûreté Nationale
53460879

Signature du titulaire

M. S. P. S

53460879

Index gauche



NUMÉRO D'IDENTIFICATION NATIONAL

2.246.72.00354

RÉGION KOLDA
DÉPARTEMENT VELINGARA
COLLECTIVITÉ KOUNKANE
LOCALE
PRÉNOMS SIRADING
NOM SABALY
MARI SABALY

NÉ (E) LE 06/03/42
A SARE COLY. SALLE
SEXE FEMININ

NATIONALITÉ SÉNÉGALAISE

PRÉNOMS DU PÈRE PATHE
PRÉNOMS DE LA MÈRE COUMBA
NOM DE LA MÈRE BALDE

ADRESSE SARE COLY. SALLE
PROFESSION MENAGERE

TAILLE 1,55
SIGNES PARTICULIERS NEANT
CETTE CARTE EST VALABLE 10 ANS
DAKAR, LE 09 JUILLET 92

Pour le Ministre de l'Intérieur
et par Délégation,
Le Directeur Général
de la Sûreté Nationale

50233577



Signature du titulaire

NE SAIT

PAS SIGNET

50233577

index gauche



*Permis
mais en cours de
renouvellement*

NUMÉRO D'IDENTIFICATION NATIONAL

2.055.92.00461

RÉGION KOLDA
DÉPARTEMENT VELINGARA
COLLECTIVITÉ KOUNKANE
LOCALE
PRÉNOMS SAKOU
NOM DIAO
MARI SABALY

NÉ (E) LE 12/09/50
A SARE COLY SALLE
SEXE FEMININ

NATIONALITÉ SÉNÉGALAISE

PRÉNOMS DU PÈRE BAKARY
PRÉNOMS DE LA MÈRE DIABOU
NOM DE LA MÈRE BALDE

ADRESSE SARE COLY SALLE
PROFESSION MENAGERE

TAILLE 1,60
SIGNES PARTICULIERS NEANT

CETTE CARTE EST VALABLE 10 ANS
DAKAR, LE 09 JUILLET 92

Pour le Ministre de l'Intérieur
et par Délégation
Le Directeur Général
de la Sûreté Nationale

50233545



Signature du titulaire

NE SAIT
PAS SIGNER

50233545

index gauche

*Permis
mar en tous
de renouvellement*

NUMÉRO D'IDENTIFICATION NATIONAL
2 055 00 00158

RÉGION KOLDA
DÉPARTEMENT VELINGARA
COLLECTIVITÉ VELINGARA
LOCALE
PRÉNOMS MARIAMA
NOM DIAO
MARI MBALLO

111

NÉ (E) LE 16/08/1983
A SARE COLY SALLE
SEXE FEMININ

NATIONALITÉ SÉNÉGALAISE

PRÉNOMS DU PÈRE DEMBA
PRÉNOMS DE LA MÈRE FANTA
NOM DE LA MÈRE BALDE

ADRESSE SARE COLY SALLE
PROFESSION MENAGERE

TAILLE 160
SIGNES PARTICULIERS NEANT

CETTE CARTE EST VALABLE 10 ANS
DAKAR, LE 05 JUIN 2003

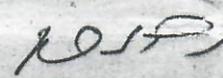
Pour le Ministre de l'Intérieur
et par Délégation
Le Directeur Général
de la Sûreté Nationale
60197343



111



Signature du titulaire



60197343

Index gauche



PHOTOCOPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL
VELINGARA LE 30/09/03
LE COMMANDANT EN CHEF

